30/06/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du commissaire aux comptes 18

6. Comptes de l'exercice 24

7. Annexe(s) 44

Caractéristiques de l'OPC (suite) 45

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part I, C - Code ISIN : FR0010636720
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le fonds pourra également effectuer des opérations d'arbitrage par l'utilisation de futures.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés, et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

MODIFICATIONS A COMPTER DU :

04 septembre 2020

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2020.

15 février 2021

- Mise à jour des performances au 31 décembre 2020.

10 mars 2021

- Mise à jour règlementaire *Disclosure* ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088.
(**fonds ouverts catégorisation « article 6 »**)

30 août 2021

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2021 du DICI,
- Ajout d'une mention dans le prospectus en application de la règlementation relative à la «Taxonomie ».

06 septembre 2021

- Correction du narratif relatif à la règlementation SFDR.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds (part G) affiche une performance de +33,43, (part I) +32.93%, (part N) +32,58% contre +33,45% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €). La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Conjoncture

Juillet 2020

L'appétit pour le risque s'est maintenu en juillet, poursuivant ainsi la solide progression des actifs risqués entamé en Avril. En soutien à ce mouvement, les données d'activité meilleures que prévu ont poussé les surprises économiques mondiales à un sommet historique pendant que les révisions de prévision des bénéfices mondiaux s'amélioraient. Du coté des pays émergents, quelques mesures de stimulus et des baisses de taux par certaines banques centrales au cours du mois (Afrique du Sud, Russie, Malaisie, Indonésie, Hongrie et Colombie) ont été autant de signaux rassurants pour les investisseurs. Pour autant, la propagation du COVID-19 dans plusieurs zones géographiques fait toujours peser un risque à la réouverture des économies et, par conséquent, au maintien de la normalisation de l'activité. Dans ce contexte, les marchés émergents ont fortement rebondi. Dans le détail, l'Asie émergente a une nouvelle fois réalisé une solide performance (9.67% en $) grâce aux actions chinoises (+14.86%) ainsi qu'aux actions indiennes et taiwanaises fortement soutenus par le net rebond des valeurs technologiques. En revanche, Hong-Kong (-0,8%) a été pénalisé par la résurgence des cas de COVID-19 ainsi que l'arrêt du statut spécial attribué par les États-Unis. Ailleurs, la zone Latam se distingue également par un fort rebond (Brésil+14%, Chili+10.7%) alors que l'Europe Centrale, le Moyen Orient et l'Afrique offre une performance plus mesurée en raison de la correction de la bourse turque après la publication des chiffres d'inflation trop élevés. Enfin, certaines devises émergentes reprennent un peu de terrain face au Dollar US mais le rebond n'est pas généralisé (Rand +1.63%, Peso chilien +8,4% et le Forint hongrois +8,0%).

Août 2020

Malgré l'évolution de l'épidémie de Covid19 assez défavorable dans de nombreux pays émergents (Inde, Indonésie, Argentine…), l'attention des investisseurs s'est concentrée une fois de plus sur les bonnes nouvelles : soutien réaffirmé des banques centrales des pays développés et émergents et poursuite de l'amélioration des indicateurs de conjoncture (ISM/PMI). Les tensions entre la Chine et les USA ne sont pas parvenues à troubler cet appétit pour le risque. Le Msci Emerging Markets affiche une hausse de 2.21% sur le mois en usd. L'Asie émergente surperforme avec +3.21% portée par la Chine +5.68%, l'Inde +3.50% et l'Indonésie +2.54%. La Corée du Sud est à +2.07% tandis que la Thaïlande est en repli de 2.23%. La Zone EMEA progresse de 1.32%. La Pologne et la Russie sont en hausse respectives de 4.07% et +0.23%. L'Afrique du Sud cède 1.24% et la Turquie est en net repli de 8.36%. L'Amérique Latine ferme la marche avec une baisse notable de 6.21%. De fortes disparités sont à noter au sein de la zone. Ainsi le Brésil cède -8.89% et le Chili 7.56% tandis que le Mexique est en hausse de 0.58%, la Colombie de 3.76% et le Pérou de 7.47%. Les devises émergentes sont en repli de 0.71% face au dollar sur le mois.

Septembre 2020

Après un bon démarrage, l'humeur des investisseurs sur les marchés émergents s'est détériorée en raison de la plus forte incertitude liée aux négociations difficiles autour du plan de relance budgétaire américain, aux élections américaines ainsi qu'à la forte progression des nouveaux cas de Covid-19, notamment en Europe. D'un point de vue conjoncturel, les indicateurs avancés montrent une amélioration d'activité principalement dans le domaine manufacturier dans la plupart des pays émergents, les plus fortement touchés au 2ème trimestre 2020 par l'épidémie affichant un net redressement (Brésil, Inde, Taiwan notamment). Dans ce contexte, les marchés émergents affichent un recul modéré (-1.62% pour le MSCI Emerging en $) avec une sous performance marquée pour les zones Latam et EMEA, impactés par la correction des prix des matières premières ainsi que des devises face au dollar us (Real brésilien -2%, Livre Turque -4.7%, Rouble -4.6%, Zloty -4.7%). L'Asie demeure moins impactée, les données économiques en provenance de Chine rassurant les investisseurs.

Octobre 2020

Les indicateurs économiques globaux publiés dans les pays émergents témoignent d'une poursuite de l'amélioration conjoncturelle, les chiffres de production industrielle rassurant et les données d'enquête agrégées se redressant pour le cinquième mois consécutif. Ces bonnes nouvelles doivent cependant être accueillies avec prudence car la forte dispersion des trajectoires reste une réalité : en dehors de la Chine, les autres principaux pays émergents montrent un essoufflement dans la reprise. Si la situation sanitaire semble moins problématique que dans les pays développés, beaucoup de pays continuent de souffrir de l'absence de reprise dans les échanges et la mobilité des personnes : la deuxième vague de COVID-19 oblige certains pays à recréer des fermetures partielles à complètes dans certaines

régions, grevant en partie la reprise économique. Enfin, les tensions géopolitiques demeurent, entre les tensions entre la Turquie et la France, les conflits dans le Haut-Karabakh ou au Cachemire. Dans ce contexte, les actions émergentes ont démarré en force le mois d'Octobre dans la foulée des bonnes nouvelles économiques avant d'être pénalisées par la résurgence de nouveaux cas de COVID-19 dans les pays développés. Au final, le MSCI Emerging progresse de 2.06% en $, les marchés asiatiques étant les seuls contributeurs positifs (+3.3% en$) grâce à la Chine, l'Amérique latine et la zone Afrique Moyen Orient et Europe de l'Est affichant un retrait (resp. -1.13% et -4.52% en $).

Novembre 2020

Une succession d'événements majeurs ont alimenté le regain d'optimisme en ce mois de Novembre. Ainsi, la victoire de Joe Biden et le début d'acceptation d'une transition politique par le président Trump ont d'abord redonné confiance aux marchés. Ensuite, la probable nomination de Janet Yellen au poste de secrétaire au Trésor a conforté l'idée d'une politique économique solide basée une forte coopération entre la Fed et l'administration Biden. Par ailleurs, les minutes du FOMC laissent entrevoir une possible extension de la durée des achats d'actifs, voire d'en augmenter la taille. Enfin (et surtout), les annonces prometteuses de vaccins ont permis aux investisseurs de se projeter sur un retour à la vie normale. Les indices PMI des pays émergents. Le Msci Emerging Markets affiche une hausse de 9.25% sur le mois en usd porté par un fort rattrapage des zones délaissées depuis le début de l'année. Ainsi, l'Amérique Latine surperforme nettement avec une hausse de 21.86%. La Colombie est à +12.20%, le Chili +13.29%, le Mexique +20.22%, le Pérou +20.51% et le Brésil +23.73%. La Zone EMEA rebondi également avec une progression de 14.00%. L'Afrique du Sud est à +10.65%, la Russie +20.78%, la Turquie +23.76% et la Pologne +28.17%. L'Asie émergente sous-performe avec +7.49%, la Chine est en timide hausse de +2.77%, l'Inde est à +8.62%, Taïwan +10,03%, l'Indonésie +14.78% et la Corée +17.88%. Les devises émergentes sont en hausse de 3.87% face au dollar sur le mois.

Décembre 2020

Le mois de décembre vient clore une année extraordinaire au sens littéral du terme, marquée par une violente correction des marchés lors du déclenchement de la crise du covid-19, puis par un retour à meilleure fortune sous l'effet des politiques ultra accommodantes des banques centrales et des plans de relance de nombreux états. Les investisseurs sont restés optimistes sur les dernières semaines de l'année, prenant acte de la reprise économique avec des chiffres rassurants en provenance des économies émergentes, notamment, en Asie, où les indicateurs avancés attestent d'une reprise solide, notamment dans l'activité manufacturière. Cette perception positive a été renforcée par les bonnes statistiques américaines (dynamisme de l'emploi) ainsi que par la signature in extremis d'un accord sur le Brexit et la validation du plan de relance européen. Enfin, malgré quelques flambées des contaminations dans la plupart des pays développés, les investisseurs ont préféré retenir le début des campagnes de vaccination. Dans ce contexte, les marchés d'actions émergentes terminent sur une note très positive, le MSCI emerging markets progressant de plus de 7% en dollar. Dans le détail, les indices des économies les plus cycliques contribuent le plus fortement à cette hausse (Corée du Sud +12.5%, Inde +9.2%, Brésil +9.3%, Turquie +15%) quand la bourse chinoise n'affiche qu'un « modeste » +5%. L'environnement pro risque a également vu les devises émergentes s'apprécier de 2.76% contre le billet vert.

Janvier 2021

Le début d'année a très bien commencé pour les actifs risqués avec la poursuite de l'optimisme des investisseurs, amplifié par la prise de fonction de J.Biden et la proposition d'un plan de relance de 1900 milliards d'usd. Les marchés se sont projetés sur une reprise de l'économie, suite aux campagnes simultanées de vaccination et dans un contexte de reflation soutenu par les plans massifs de relance budgétaire. Plus spécifiquement dans la sphère émergente, la Chine a publié une croissance du PIB de 2.3% en 2020, seul pays du G20 à terminer l'année en expansion. Les indices d'activité PMI Manufacturier et Services ont toutefois marqué le pas sur le mois de janvier même s'ils restent tous deux en zone d'expansion. Dans ce contexte, les marchés d'actions émergentes débutent l'année sur une note positive, le MSCI Emerging Markets progressant de 3.07% en dollar. Les disparités inter et intra zones géographiques sont déjà très importantes en ce début d'année avec une correction de -6.72% pour l'Amérique Latine. Le Brésil est le plus affecté avec -7.83%, le Mexique affiche -4.23%, tandis que le Chili est en hausse de 2.99%. La zone EMEA est en hausse de 1.12%, la Turquie et la Russie reculent respectivement de 3.13% et 2.72%, l'Afrique du Sud est quant à elle en hausse de 2.70%. L'Asie surperformance avec une hausse de 4.33%, tirée par la Chine +7.36% et Taïwan +6.52%. La Corée du Sud est à +1.18% alors que l'Inde recule de 2.33%. L'indice JP Morgan des devises émergentes a reculé de 1.35% sur le mois de janvier, son premier repli depuis septembre 2020.

Février 2021

Les investisseurs sont restés optimistes sur la première quinzaine de février avant de s'inquiéter sur la deuxième partie du mois d'un emballement de l'inflation aux Etats-Unis, forçant la FED à agir préventivement. La sphère émergente a ainsi commencé à souffrir de la hausse des taux américains et du renforcement du dollar us. Sur le front macroéconomique, les indicateurs se sont stabilisés après l'impressionnant retour à meilleure fortune observé au cours des derniers mois. Le retour de l'inflation, notamment sur les produits alimentaires, commence à inquiéter dans les pays fragiles comme le Brésil. Enfin en Chine, plusieurs responsables ont fait part de leur préoccupation quant à un possible emballement haussier sur les marchés financiers. Dans ce contexte, les marchés d'actions émergentes poursuivent malgré tout leur progression, le MSCI Emerging Markets affichant +0.76% en dollar sur le mois de février. L'Amérique

Latine est de nouveau en repli avec -2.99%, pénalisée par le Brésil -6.32%. Le Mexique est stable +0.40% et le Chili est en hausse de 7.96%. L'Asie émergente affiche +0.93% tirée par l'Inde +5.23% et Taïwan +4.60% tandis que la Corée du Sud est stable +0.21% et la Chine en repli de 1.04%. La zone EMEA est en hausse de 1.90% tirée par l'Afrique du Sud +2.92% et la Russie +2.52% alors que la Pologne est en retrait de 2.59%. L'indice JP Morgan des devises émergentes a poursuivi sa consolidation en cédant 0.26% sur le mois de février.

Mars 2021

Si la confiance en une amélioration de la conjoncture mondiale reste forte, portée notamment par un fort soutien budgétaire et par une maitrise de la crise sanitaire, la situation des économies émergentes interroge plus qu'elle ne rassure récemment. Malgré des indicateurs d'activité satisfaisants au global, la dynamique en Asie semble marquer le pas : le PMI manufacturier chinois affiche une légère contraction pour février et les nouvelles commandes à l'exportation en Asie sont en repli. Ailleurs, les bons chiffres d'activité en Inde, au Brésil et au Mexique ont été accueilli positivement. L'augmentation des nouveaux cas de COVID-19 dans certains États met en lumière la difficile progression de la vaccination. Le sentiment vis-à-vis du risque émergent reste dépendant des conditions de financement : si la FED n'envisage pas de remonter ses taux avant 2023, certaines banques centrales de pays émergents ont dû remonter les leurs face au retour de l'inflation (Brésil +0.75% à 2.75%, Russie +0.25% à 4.50%, Turquie +2.00% à 19.00%). A noter que la fin du mois a été marquée par la déroute du fonds Archegos Capital, avec une incidence sur certains titres technologiques en Chine. Dans cet environnement, les marchés d'actions émergents sont en repli sur le mois, le MSCI Emerging Markets Index clôturant à -1.51% en $. Dans le détail, cette baisse est principalement le fait des actions asiatiques, et en particulier chinoises, impactées par les inquiétudes concernant la réglementation sur le secteur technologique et un possible resserrement du crédit mais également par la liquidation forcée des positions du fonds Archegos Capital. Ailleurs, une dynamique plus positive s'est mise en place : les indices MSCI EMEA et Latin America progressent respectivement de +4.63% et +4.88%, portés par la composition cyclique des indices et les bonnes données d'activité. Enfin, si en moyenne les devises émergentes ont continué de se déprécier par rapport au Dollar US, les trajectoires demeurent hétérogènes : malgré le redressement significatif du rand sud-africain (+2,6%) et du peso mexicain (+2,2%), la livre turque a chuté de -10,4% et les devises de l'ASEAN ont également souffert du contexte.

Avril 2021

Les derniers chiffres économiques ont continué d'être un facteur de soutien aux Etats Unis et en Europe, avec des indicateurs d'activité et de sentiment toujours en amélioration. Également en territoire d'expansion, ces mêmes indicateurs dans les pays émergents traduisent toutefois une dynamique de reprise moins puissante qui se caractérise par une forte hétérogénéité des situations économiques suite à la crise de Covid-19. Ainsi, les rebonds souvent incomplets et les politiques de soutien sont contraintes par de forts déséquilibres (fiscaux+externes) ou par la progression rapide de l'inflation, ce que n'ont pas manqué de souligner le Fmi ou la Banque Mondiale dans leurs derniers rapports. Enfin, dans la plupart des pays, la gestion de la crise sanitaire reste un défi, en attestent les situations préoccupantes de l'Inde ou du Brésil. Pour autant, les marchés ont finalement été bien orientés au cours du mois, soutenus par la baisse des rendements obligataires et les statistiques économiques aux Etats Unis notamment. Ainsi, les marchés d'actions émergentes ont tout de même repris leur marche en avant, l'indice global progressant de 2.50% en $. Les bourses d'Amérique latine profitent plus largement des conditions de détente (+3.72%) comparativement aux autres zones. A noter que la plupart des devises émergentes ont également regagné du terrain face au billet vert (1.47% pour l'indice MSCI Emerging Currency), notamment le Real brésilien (+3.60%) et le Rand sudafricain (+1.96%).

Mai 2021

S'ils restent encourageants dans les pays développés, les signaux macroéconomiques demeurent hétérogènes dans les pays émergents. L'Afrique du Sud et la Russie bénéficient pour leur part de la hausse des matières premières et voient leur reprise économique s'accélérer, bien que cette dernière demeure très inégale selon les secteurs. A contrario, le momentum économique semble perdre de la vigueur en Asie où certains pays sont confrontés à une résurgence des cas de covid-19 sur fond de lenteur des campagnes de vaccination. Enfin la Chine reste un point d'attention pour les investisseurs, la hausse des prix à la production conjuguée à l'appréciation du yuan ayant fait craindre mi-mai une exportation de l'inflation domestique au reste du monde. Les marchés d'actions émergentes signent une performance de +2.32% sur le mois en USD avec un rebond très marqué sur la seconde quinzaine. L'Asie sous-performe avec « seulement » +1.24%. L'Inde rebondi fortement de +8.67% tandis que la Chine et la Corée du Sud affichent respectivement +0.77% et +0.43%, Taïwan étant en repli de -1.20%. La zone EMEA est en nette hausse de +5.80% portée par la Russie +9.54% et l'Afrique du Sud +7.16%, la Turquie ferme la marche avec +1.87%. L'Amérique Latine est en très nette hausse de 7.99%. Le Brésil est à +9.63% et le Mexique à +8.11% tandis que la Colombe et le Chili sont en repli respectivement de -1.18% et -3.62%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en progression de 1.57% sur le mois. Le real brésilien (+4.03%) le rand sud-africain (+5.23%) et le rouble (2.51%) restent bien orientés contre dollar tandis que la livre turque continue sa dépréciation face au billet vert avec -2.37%.

Juin 2021

Moindre appétence pour les actifs risqués en juin en raison des craintes d'un ralentissement de la dynamique de croissance et de la propagation rapide de la variante Delta plus contagieuse du virus SRAS-Cov-2. Pour l'ensemble des pays émergents, nous constatons un ralentissement des indicateurs avancés, notamment dans les services. En Chine, si la baisse de la croissance était anticipée, les investisseurs s'interrogent sur le rythme de cet ajustement et si l'autorité centrale en a toujours le contrôle. Ailleurs, l'Afrique du Sud voit également la reprise économique ralentir au premier trimestre 2021 tout en restant au-delà des attentes. L'inflation reste un sujet d'inquiétude, le léger dérapage récent amenant certaines banques centrales à relever leurs taux (Brésil : 75 pb, Mexique : 25 pb, Russie : 50 pb, Hongrie : 30 pb, République tchèque : 25 pb) afin de contenir les pressions inflationnistes mais également d'anticiper tout resserrement de la Fed. Enfin, sur le plan politique, au Mexique, la majorité du président AMLO a perdu la majorité à l'assemblée nationale. Au Pérou, le candidat de gauche Pedro Castillo a été donné provisoirement vainqueur des élections présidentielles, sachant que les résultats définitifs sont encore en suspens en raison des recours de l'opposition. Dans ce contexte, les marchés émergents s'affichent en modeste progression (+0,17%) dans un contexte de forte dispersion des rendements : ainsi, en Asie, la bourse chinoise (-2,02%) corrige quand les marchés indiens et coréens rebondissent (resp. +1,05%, +2,9%). En Amérique latine, le Bovespa grimpe de +0,46% quand les actions mexicaines baissent de -1,17%. Enfin, dans la zone EMEA, les indices turc et sud-africain chutent fortement (resp. -4.52% et -2.62%) quand la bourse russe s'affiche en fort rebond (+3.45%). Du côté des devises émergentes, le recul du panier moyen des devises émergentes face au dollar (-0.97%), celles ayant fortement rebondi le mois dernier affichant les plus forts reculs (rand sud-africain -3,8%, zloty polonais -3,9%). Seule exception, le Real brésilien s'apprécie nettement face au billet vert (+5.06%).

En synthèse du point de vue des performances, les marchés émergents sont en forte hausse sur la période. Ainsi, le MSCI Emerging Market TR en euro affiche +33.45% (+40.90% en usd). Dans le détail, si les trajectoires ont été très différentes les performances par zone sont finalement assez proches. La zone Europe Moyen-Orient Afrique progresse de +37.43%*. La Russie est en hausse de +38.64%* et l'Afrique du Sud de +39.89%* tandis que la Turquie dévisse de -13.01%*. L'Asie émergente progresse de +41.03%*. La Chine est en hausse de +27.39%*, l'Inde de +56.36%*, la Corée du Sud de +66.20%* et Taiwan de +70.46%*. L'Amérique Latine est en hausse de +44.92%*. La Colombie progresse de +17.97%*, le Chili de +23.42%, le Brésil de +46.56% et le Mexique de +55.85%.
**performances exprimées en USD*

Gestion

Nous n'avons pas apporté de modification significative à la composition du fonds durant le 3ème trimestre 2021. Au cours du dernier trimestre 2020 nous avons réduit le risque actif en portefeuille en renforçant les supports indiciels. Nous avons également écrêté notre surexposition à l'Asie émergente en repondérant la zone Amérique Latine. Au cours du premier semestre 2021 nous avons globalement renforcé notre exposition à l'Asie émergente, zone présentant selon nous les fondamentaux les plus solides. Nous avons intégré un nouveau fonds de gestion active sur les actions Chinoises A mi-mars en arbitrage de l'ETF iShares China A que nous détenions jusqu'alors. Mi-mai nous avons cédé notre ETF investi sur l'Inde compte tenu du très fort rebond de la performance du pays malgré une situation sanitaire compliquée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	6 384 304,94	
Allianz Global Investors Fund SICAV - Allianz China A-Shares	5 367 784,27	
SISF EMERGING ASIA C	4 930 524,29	
AM IS M EM M UEC	3 508 202,02	1 178 035,30
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	3 228 615,58	389 533,00
JPM EMER.MKTS OPP.CL.C C.3DEC	2 572 276,39	194 240,40
AM IS MSEMA UEC		2 504 330,83
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C	881 750,35	474 982,26
JPM FDS LAT.AMER.EQUI.C C.3DEC	475 039,10	598 519,34
FIDELITY EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA Y C.	927 136,62	51 270,05

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

- **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

- **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

- **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **REMUNERATIONS**

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :
Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :
- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	*6 459 435 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	*236 432 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	*210 087 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1er tiers)	*226 975 euros*

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	*7 822 602 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 004 180 euros*

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 948 680,33**
  - o Change à terme :
  - o Future : 4 948 680,33
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 07 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2021 *en* EUR

ACTIF

	30/06/2021	30/06/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**74 812 941,67**	**38 066 618,27**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**74 793 770,58**	**38 037 414,69**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	74 793 770,58	38 037 414,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**19 171,09**	**29 203,58**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	19 171,09	29 203,58
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**445 610,13**	**162 877,59**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	445 610,13	162 877,59
COMPTES FINANCIERS	**803 758,68**	**326 642,41**
Liquidités	803 758,68	326 642,41
TOTAL DE L'ACTIF	**76 062 310,48**	**38 556 138,27**

PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	74 179 774,91	38 018 763,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	60 834,88	
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 246 891,53	839 409,25
Résultat de l'exercice (a,b)	-663 540,58	-494 240,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**75 823 960,74**	**38 363 931,68**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**19 171,09**	**29 203,58**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	19 171,09	29 203,58
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	19 171,09	29 203,58
Autres opérations		
DETTES	**183 644,46**	**159 263,53**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	183 644,46	159 263,53
COMPTES FINANCIERS	**35 534,19**	**3 739,48**
Concours bancaires courants	35 534,19	3 739,48
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**76 062 310,48**	**38 556 138,27**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MME MSCI EMER 0920		877 620,98
MME MSCI EMER 0921	4 948 680,33	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		2 524,40
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		**2 524,40**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 677,42	2 184,94
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**3 677,42**	**2 184,94**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-3 677,42**	**339,46**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	511 044,18	431 904,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-514 721,60**	**-431 565,00**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-148 818,98	-62 675,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-663 540,58**	**-494 240,98**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19
Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :
- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé :
- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC :
Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger :
Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables :
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré :

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN - Titres de Créances Négociables - (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - Swaps de taux adossés ou non adossés

  Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.
  - Autres Swaps

  Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe
Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais
Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'investisseur (DICI).

Parts I

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvements perçus par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index, dividendes nets réinvestis **
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.

Parts N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvements perçus par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index, dividendes nets réinvestis **
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.

Parts G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvements perçus par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index, dividendes nets réinvestis **
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.

Parts O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Coûts induits par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement (déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvements perçus par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index, dividendes nets réinvestis **
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant.

(*) Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.
(**)Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.
Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.
La partie variable des frais de gestion est perçue annuellement à la condition que la performance du fonds soit supérieure à la performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) depuis la date de fin d'exercice. La part acquise de frais variables (correspondant aux rachats sur l'exercice) est perçue à la date de fin d'exercice.
Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative.

L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 29 JUIN 2012.

L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 30 juin 2011 pour les catégories de parts I, N et G et au 30 juin 2017 pour les catégories de parts O.
Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Groupama Fund Pickers - GFP ne perçoit aucune commission en nature (conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 *en* EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**38 363 931,68**	**31 912 378,87**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	31 012 897,31	13 612 114,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 850 360,32	-7 170 512,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 381 990,77	401 602,86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 100,80	-35 575,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	652 300,29	78 526,99
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-20 313,22	-93 534,27
Frais de transactions	-4 651,12	-425,33
Différences de change	-1 583 041,19	307 263,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 454 403,61	-245 546,21
Différence d'estimation exercice N	*14 476 361,14*	*21 957,53*
Différence d'estimation exercice N-1	*-21 957,53*	*-267 503,74*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-48 374,67	29 203,58
Différence d'estimation exercice N	*-19 171,09*	*29 203,58*
Différence d'estimation exercice N-1	*-29 203,58*	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-514 721,60	-431 565,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**75 823 960,74**	**38 363 931,68**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	4 948 680,33	6,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**4 948 680,33**	**6,53**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							803 758,68	1,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							35 534,19	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	803 758,68	1,06								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	35 534,19	0,05								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	73 412 531,58	96,82						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	311 323,05	0,41						
Comptes financiers	204 785,83	0,27	34 733,40	0,05				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	35 534,19	0,05						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	4 948 680,33	6,53						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	134 287,08
	Dépôts de garantie en espèces	311 323,05
TOTAL DES CRÉANCES		**445 610,13**
DETTES		
	Rachats à payer	123 427,23
	Frais de gestion fixe	55 652,02
	Frais de gestion variable	4 565,21
TOTAL DES DETTES		**183 644,46**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**261 965,67**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 249,0000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 692,419000	30 752 644,54
Parts rachetées durant l'exercice	-1 433,971000	-7 630 549,14
Solde net des souscriptions/rachats	4 258,448000	23 122 095,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 252,508000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Parts souscrites durant l'exercice	282,284000	260 252,77
Parts rachetées durant l'exercice	-232,575000	-219 811,18
Solde net des souscriptions/rachats	49,709000	40 441,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	865,152000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 981,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	477 079,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables	4 528,16
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 418,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Frais de gestion variables	37,05
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-663 540,58	-494 240,98
Total	**-663 540,58**	**-494 240,98**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-20 204,85	-28 911,48
Total	**-20 204,85**	**-28 911,48**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-633 713,89	-455 933,34
Total	**-633 713,89**	**-455 933,34**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-9 621,84	-9 396,16
Total	**-9 621,84**	**-9 396,16**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	60 834,88	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 246 891,53	839 409,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**2 307 726,41**	**839 409,25**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	170 722,83	60 834,88
Capitalisation		
Total	**170 722,83**	**60 834,88**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 111 750,20	765 312,52
Total	**2 111 750,20**	**765 312,52**

	30/06/2021	30/06/2020
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	25 253,38	13 261,85
Total	**25 253,38**	**13 261,85**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net Global en EUR	**23 610 201,20**	**28 710 954,80**	**31 912 378,87**	**38 363 931,68**	**75 823 960,74**
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G en EUR					
Actif net	2 871 371,97	5 622 112,91	2 793 517,56	2 784 796,12	3 715 644,86
Nombre de titres	2 435,6120	4 684,6120	2 249,0000	2 249,0000	2 249,0000
Valeur liquidative unitaire	1 178,91	1 200,12	1 242,11	1 238,23	1 652,13
+/- values nettes unitaire non distribuées				27,04	75,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	73,41	161,14	1,21		
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,78	-4,88	-4,77	-12,85	-8,98
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I en EUR					
Actif net	20 177 002,31	22 467 164,37	28 443 497,63	34 974 024,87	71 257 162,16
Nombre de titres	4 802,184000	5 268,475000	6 463,881000	7 994,060000	12 252,508000
Valeur liquidative unitaire	4 201,63	4 264,45	4 400,37	4 375,00	5 815,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	261,95	573,47	4,29	95,73	172,35
Capitalisation unitaire sur résultat	-28,96	-30,76	-29,66	-57,03	-51,72
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N en EUR					
Actif net	561 826,92	621 677,52	675 363,68	605 110,69	851 153,72
Nombre de titres	781,709000	854,794000	902,620000	815,443000	865,152000
Valeur liquidative unitaire	718,71	727,28	748,22	742,06	983,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	44,86	97,95	0,72	16,26	29,18
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,99	-7,54	-7,19	-11,52	-11,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
AIS MSCI EM LA UEC	EUR	69 000	895 344,00	1,18
Allianz Global Investors Fund SICAV - Allianz China A-Shares	USD	3 457	5 990 005,32	7,90
AM IS M EM M UEC	USD	533 000	2 841 228,43	3,75
AM IS MSEMA UEC	USD	47 110	1 880 920,08	2,48
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	USD	5 251	7 658 073,63	10,10
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C	USD	7 589	10 229 055,61	13,49
FIDELITY EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA Y C.	USD	232 345	3 744 087,15	4,93
JPM EMER.MKTS OPP.CL.C C.3DEC	USD	10 524	5 183 107,72	6,84
JPM FDS LAT.AMER.EQUI.C C.3DEC	USD	94 976	2 879 953,59	3,80
LYXOR MSCI KOREA-C-EUR	EUR	6 000	485 895,00	0,64
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	119 352	8 150 033,70	10,75
SISF EMERGING ASIA C	USD	171 145	9 845 996,82	12,98
VONTOBEL-SUST EMERG MKT-I	USD	37 709,556	6 873 193,80	9,06
WELLINGTON EM MKTS RESEARCH EQT FD-S CAP	USD	460 687,226	6 928 178,03	9,14
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1C	USD	58 000	1 208 697,70	1,60
TOTAL LUXEMBOURG			**74 793 770,58**	**98,64**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**74 793 770,58**	**98,64**
TOTAL Organismes de placement collectif			**74 793 770,58**	**98,64**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
MME MSCI EMER 0921	USD	86	-19 171,09	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-19 171,09**	**-0,02**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-19 171,09**	**-0,02**
TOTAL Instrument financier à terme			**-19 171,09**	**-0,02**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	22 735	19 171,09	0,02
TOTAL Appel de marge			**19 171,09**	**0,02**
Créances			**445 610,13**	**0,59**
Dettes			**-183 644,46**	**-0,24**
Comptes financiers			**768 224,49**	**1,01**
Actif net			**75 823 960,74**	**100,00**

Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	**EUR**	**2 249,0000**	**1 652,13**
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	**EUR**	**865,152000**	**983,81**
Parts GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	**EUR**	**12 252,508000**	**5 815,72**

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part N, C - Code ISIN : FR0010636704
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part G, C/D - Code ISIN : FR0010854851
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis)

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPCVM investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.